

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024-12/4/22 DOSSIER N°6633	PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES (P.D.I.P.R.) - INSCRIPTION DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES
---	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Laurent DAULNY
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER
Isabelle PENICAUD à Thierry BOURGUIGNON
Hélène PILAT à Delphine CHARTRAIN
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

OBJET : PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADES ET DE RANDONNÉES (P.D.I.P.R.) - INSCRIPTION DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU les délibérations de l'Assemblée Départementale n°8/5/9 en date du 19 mai 2008 et n°12/5/28 du 17 décembre 2012 ;
VU la délibération de l'Assemblée Départementale n° CD2022-09/3/14 en date du 30 septembre 2022*

relative à la création du Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de Promenade et de Randonnée, VU les délibérations des Commissions Permanentes n°12/3/10 en date du 15 décembre 2015, n°06/5/29 du 17 juin 2016, n°CP2021-12/5/21 du 9 décembre 2016, n°CP-06/5/34 du 2 juin 2017, n°CP2027-12/5/20 du 22 décembre 2017, n°CP2018-06/5/23 du 15 juin 2018, n°CP2018-12/5/13 du 21 décembre 2018, N°06/5/34 du 14 juin 2019, N°10/5/37 du 4 octobre 2019, N°06/5/14 du 12 juin 2020, N° 05/5/40 du 21 mai 2021, N° du 10/4/26 du 8 octobre 2021, N°03/4/26 du 25 mars 2022, n°CP08/07/2022/4/30 du 8 juillet 2022, n°CP2022-11/4/20 du 18 novembre 2022, N° 07/4/34 du 7 juillet 2023, N° 12/4/30 du 1er décembre 2023, N° 09/4/34 du 27 septembre 2024 ;
VU l'article L361-1 du Code de l'Environnement ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-12/4/22 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,



Le Conseil, dans le cadre de l'actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade, du Plan départemental des espaces, sites et itinéraires et de Randonnée et de la mise à jour des outils de communication sur les itinéraires du territoire, d'inscrire 22,91 kilomètres complémentaires de chemins. Le linéaire de chemins inscrits pour la Creuse sera porté à 2 684,10 kilomètres.

Le détail de ce rajout est annexé à la présente délibération.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET